

Han, on conservait un manuscrit du *Tch'ouen ts'ieou* en « caractères anciens », de la recension à laquelle correspond le *Tso tchouan*. Par ailleurs, Hiu Chen, qui mourut vers l'an 120, énumère dans la préface de son *Chou wen* les textes qui furent retrouvés dans le mur de la maison de Confucius, et parmi eux figure le *Tch'ouen ts'ieou*¹. Il s'agit donc bien, dans le texte du *Louen heng*, d'une même découverte, mais qui est placée par Wang Tch'ong tantôt sous le règne de King-ti, tantôt sous celui de Wou-ti.

Si, comme M. Chavannes incline à l'admettre, la découverte eut lieu sous l'empereur King, K'ong Ngan-kouo n'en put être le témoin et surtout ne put devenir immédiatement le possesseur des manuscrits. En effet, le règne de l'empereur King se termine en 141 avant notre ère. Or K'ong Ngan-kouo était encore en vie lors de l'affaire des sortilèges en 91 av. J.-C., et nous savons par Sseu-ma Ts'ien qu'il mourut prématurément 蚤卒²; il n'était donc pas né quand l'empereur King mourut. La trouvaille du roi Lou aurait été faite bien avant qu'il y pût être mêlé.

A vrai dire, j'incline à me représenter les choses un peu différemment. Il est certain que sous l'empereur Wou, dans les premières années du 1^{er} siècle avant notre ère, et probablement entre 96 et 91 av. J.-C., K'ong Ngan-kouo présenta au trône un texte du *Chou king* qui différait assez fort de celui de Fou-cheng. Selon toute vraisemblance, K'ong Ngan-kouo offrit à l'empereur à la fois le manuscrit original et le déchiffrement qu'il en avait fait en caractères modernes; en tout cas, au temps de Lieou Hiang et de Lieou Hin, c'est-à-dire à la fin de ce même siècle, on voyait dans les archives des Han un manuscrit en caractères archaïques qui passait pour être celui offert par K'ong Ngan-kouo. Sseu-ma Ts'ien connut le texte de K'ong Ngan-kouo, quoiqu'il se soit attaché de préférence à la recension de Fou-cheng, qui était la recension officielle sous les Han; il connut même

1. Cf. Legge, *Chin. classics*, V, 1, Proleg., pp. 18, 24. La question du *Tso tchouan* n'est pas beaucoup plus claire que celle du *Chou king*. Il est hors de question que ce commentaire ait été fait par le Tso-k'ieou Ming (ou Tso K'ieou-ming) qui est nommé dans le *Louen yu*. Il y a donc toute apparence que le nom de Tso-k'ieou Ming donné à l'auteur du commentaire soit une addition du temps des Han. D'autre part, ce commentaire apparaît sous les Han d'une façon un peu inquiétante, mêlé aux histoires de faux manuscrits archaïques qui nous occupent ici. Sous les Han occidentaux, le *Tso tchouan* ne fut guère estimé; Lieou Hin perdit sa charge de bibliothécaire pour s'être fait son défenseur; la fortune du *Tso tchouan* ne commence qu'au

1^{er} siècle de notre ère. A ce moment, Wang Tch'ong rapporte sur le *Tso tchouan* des traditions bien étranges (Forke, *Lun-héng*, I, 462-463). Il y a quelques années, un savant japonais a publié dans le *Tôyô gaku-hô* une longue étude où il tentait de montrer que le *Tso tchouan* était une production apocryphe; il vaudra certainement d'y regarder de près. Sans aller jusqu'à admettre en bloc avec Allen que les classiques chinois sont une collection de faux, il se peut que leur étude, quand on l'aura poussée assez à fond, amène à en séparer un déchet considérable.

2. *Che ki*, ch. 47, f° 12 r°; Chavannes, *Mém. hist.*, I, cxviii.